



SUPPRESSION DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE : UNE NOUVELLE OFFENSIVE !

Une fois de plus, la branche libérale de l'UMP, à travers ses leaders Hervé NORELLI et Jean-François MANCEL, s'attaque au statut de la Fonction publique. Selon ces deux députés, le statut de la Fonction publique ne devrait concerner que les missions régaliennes (Police, Justice, Défense). Tous les autres agents de la Fonction publique en général, territoriale en particulier, devraient relever du statut de contractuel et ne plus bénéficier des droits et garanties liés au statut de la Fonction publique.

Ces pourfendeurs du statut oublient que celui-ci génère des droits, mais qu'il impose aussi aux fonctionnaires des obligations et des devoirs et, notamment, celui de veiller à ce qu'un service public de qualité soit dispensé aux citoyens. Faut-il rappeler tous les sondages et autres enquêtes auprès de la population qui montrent combien celle-ci est attachée au service public tel qu'il fonctionne dans notre pays.

Ces nouvelles attaques contre le statut de la Fonction publique, tendent à démontrer qu'un certain nombre de parlementaires n'ont pas abandonné l'idée de le démolir.

Jean-François MANCEL va d'ailleurs très loin dans une interview dans laquelle déclare : « *Il est de l'intérêt de nos agents publics, comme de celui de l'Etat ou des collectivités, de passer à un statut de contractuel comme le sont les salariés du privé.* »

Ces nouvelles tentatives de déstabilisation du statut de la Fonction publique et du Service Public sont très surprenantes, alors même que le gouvernement a trouvé, il y a quelques semaines, un accord avec une majorité d'organisations syndicales pour lutter contre la précarité du statut des contractuels. Doit-on imaginer que tout cela relève d'une manœuvre gouvernementale ?

En tout cas, la FA-FPT dénonce avec force et vigueur les nouvelles offensives contre le statut et s'opposera, par tous les moyens, à toute proposition qui viserait à remettre en cause les fondamentaux du statut de la Fonction publique et du Service Public.

Contact :

Antoine BREINING

☎ 06 08 93 86 87

a.breining@wanadoo.fr